

Souverain-Pontife ; elle a jeté sur le chemin de l'exil des familles religieuses qui avaient bien mérité de l'Eglise ; elle a semé le trouble et l'inquiétude au sein de la plupart des ordres restés en France ; elle a désorganisé presque complètement l'enseignement congréganiste.

Elle se fait maintenant une arme des pires décrets de la Révolution, décrets caducs qu'elle s'efforce de remettre en vigueur ; elle fait irruption dans le champ même de la juridiction spirituelle des évêques ; elle poursuit et persécute ceux-là mêmes qu'elle a forcés à se séculariser ; elle pousse au schisme avec une persévérance que rien n'arrête.

La persécution actuelle semble, en effet, destinée à parcourir les mêmes étapes que celle dont on fut témoin il y a cent ans. C'est le clergé régulier qui fit alors les premiers frais de la guerre religieuse. Comme en 1793, les prêtres des paroisses auront ensuite leur tour.

Peut-être, ne voulait-on pas aller aussi loin. Qui sait ? Mais Joseph de Maistre fait justement observer qu'au début de la Révolution, les ennemis de l'Eglise ne prévoyaient ni les forfaits dont ils se rendraient un jour coupables, ni les succès qu'obtiendrait leur politique scélérate.

Ne nous laissons donc pas abuser. La loi du 1er juillet est évidemment une loi inique, inspirée par la franc-maçonnerie, l'ennemie jurée du catholicisme. Cette loi, toute âme chrétienne doit la flétrir, et supplier Dieu d'en paralyser les effets en attendant qu'elle soit retirée.

Les missions espagnoles en Californie

Portons nos regards sur des spectacles plus consolants.

Un voyageur anglais écrit de Monterey, la vieille capitale des bords du Pacifique :